Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau et biodiversité

Affaire suivie par : CHAN STEWART J,David
Email : jean-david.chan-stewart@calvados.gouv.fr
Tél :02 31 48 26 40

Caen, le 30 Janvier 2015

SARL LP INVESTISSEMENT
5 Bis Rue ~~Grasse~~ Grasse

14 000 Caen

Références : 14-2014-00108

Monsieur,

Conformément aux articles L 214-1 et suivants du code de l'environnement, vous m'avez transmis pour avis une demande de déclaration concernant les ouvrages et le rejet des eaux pluviales du projet de lotissement « Les Savignes » sur le territoire de la commune du Mesnil Patry.

Un récépissé a été délivré le 30 janvier 2015 suite au dépôt de compléments apportés à votre dossier par courrier daté du 28 janvier 2015.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que **je ne fais pas opposition à votre déclaration et qu'il n'y a pas lieu d'établir des prescriptions particulières**.

Le présent accord ne vous dispense pas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations dans le cadre plus général de votre projet.

J'adresse dès à présent le dossier de déclaration et ses compléments à la mairie du Mesnil Patry.

Copies du récépissé et du présent courrier sont également adressées à la mairie pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis par mes soins à disposition du public sur le site Internet des Services de l'État dans le Calvados durant une période d'au moins six mois.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
Le chef de service eau et biodiversité
Responsable de l'unité police de l'eau

Franck VERGNE